L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 8 OCTOBRE 1891.

PETITES ANNONCES.

MME JACOB, 17 Baronne, salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 17nov—dim

F. LAUDUMIEY & CO., Imprimeurs, No 22 rue de l'Union entre Carondelet et St-Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmaciens imprimées et coupées depuis 25c. le mille. 12 mars—1 an

DEMANDES.

ON demande de bonnes apprêteuses chez Mme Godard, 17 rue Bourbon.
4 oct—4 6 8

ON demande à acheter un valseollier en bois de chêne antique, doit être richement sculpté. Adresse: boite 556. 2 oct—1 sem

ON demande—25 cordonniers chez L. Banquois, No 172 rue Poydras.
30 sept—7 f

Demande de cuisinière.

Une bonne cuisinière trouvera immédiatement à s'employer en s'adressant au No 94, rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine.
22 sept

A LOUER.

A LOUER.—Résidence 362 Esplanade. S'adresser à J. Weiss & Co., 188 Commune. 1er oct—1 sem

A VENDRE.

A VENDRE.—La librairie française 80 rue de Chartres, ainsi que tout son contenu : papiers peints, articles religieux, fournitures de bureaux. Conditions.—Comptant.
16 août—dim jeu

A 8 cts le gallon, meilleure gasoline de stove, livrée. J. J. Paquette, 166 rue Camp. Téléphone 78. Ordres par la poste francs de port. Anciennement rue de Chartres.
18sept

A VENDRE.—Une petite laiterie. S'adresser 611 613 rue Bienville—13 vaches, 1 cheval et voiture. 30 oct—1 sem

A VENDRE.—Du son de riz aux plus bas prix pour du comptant. LANAUX RICE MILL, bureau No 15 rue Conti.
26 sept—3 sem

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Lucien Fanciol.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 33,910—Division A.—Attendu que Mme Veuve Lucien Fanciol a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Lucien Fanciol, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
1oct—8 13 17

Succession de Giovanni Maestri.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,800—Division B.—Attendu que Rosa Boccarelli a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Giovanni Maestri, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
27 sept—27—2 6 oct

Succession de James E. May.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 33,774—Division B.—Attendu que Nettie Gonzales, veuve du James E. May, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James E. May, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
19 sept—19 24 26

Succession de Mary Hawkins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 33,268—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par James Fahey, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
d oct—6 11 15

Succession de Jean Pierre Brunet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33,873—Division A.—Attendu que Mme Veuve Jean Pierre Brunet a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Pierre Brunet, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
2oct—2 7 11

James Clark & Cie. vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 30,763—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par J. Watts Kearney, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
30 sept—30—oct 4 9

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,518—Division E—Adolph Keitel vs ses créanciers—Aux créanciers de Adolph Keitel et à toutes autres personnes intéressées—Salut. Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion des créanciers dans cette affaire au bureau de W. Morgan Gulley, notaire, le 9me jour de novembre 1891, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit Adolph Keitel, élire un syndic et voter sur son application pour une décharge et sur toutes autres affaires qui peuvent leur être soumises.
Par ordre de l'Honorable
FRED. D. KING,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E., siégeant à la place de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, Division E., maintenant absent en congé.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
6 oct—4fs 9 nov

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,701—Division C—E. H. Peters vs ses créanciers—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de E. H. Peters soit convoquée et tenue pardevant Frederick Adolph, notaire, en cette ville, dans le but de voter pour un répit de un, deux et trois ans, la dite réunion ayant lieu le 15 octobre 1891. Que C. B. Stafford, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents, et dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de la cour, que toutes les procédures contre la personne et les biens du dit E. H. Peters soient suspendues.
Nlle-Orléans, 28 août 1891.
(Signé) FRED D. KING,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
30 août—30 sept 25—14 oct

ETAT DE LA LOUISIANE—PAROISSE d'Orléans. Ville de la Nouvelle-Orléans—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Succession de Mme Mary A. Tennison—Division E—No 33,294—Attendu que C. E. Tennison, un résident de Summit, comté de Pike, Etat du Mississippi, curateur de Marion Ostis, interdit, a demandé à cette cour l'autorisation de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant au dit interdit. Avis est par le présent donné à qui cela concerne de donner les raisons dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, pour lesquelles l'application du dit curateur ne serait pas accordée.
Nouvelle-Orléans, 30 septembre 1891.
HUGUES J. LAVERGNE, Député Greffier
1er oct—1 8 15 22 29

WHITNEY NATIONAL BANK OF NEW ORLEANS.

Etat de situation semestriel, 31 décembre 1890.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$6,195,549 76
Surtirages		1,798 75
Bons des Etats-Unis, valeur au pair		600,000 00
Primes sur les bons susdits		110,000 00
Autres actions		100 00
Meubles et installations		3,067 00
Fonds de rédemption cinq pour cent		15,000 00
Prêts sur demande	276,331 03	
Echange	361,056 55	
Comptant y compris des chèques sur d'autres banques	1,324,0[illegible]	86—1,961,985 44
Total		$4,890,470 96

PASSIF.

Capital actions		$400,000 00
Fonds de surplus (maintenant augmenté à $525,000)		300,000 00
Profits indivis		23,500 00
Dividendes non payés		18,400 00
Circulation		360,000 00
Dépôts	$2,960,781 16	
Dus par des banques et banquiers	827,789 76—3,788,570 86	
Total		$4,890,470 96

JAMES T. HAYDEN, Président.
PEARL WIGHT, Vice Président.
J. M. PAGAUD, JR., Caissier.
3 janv—1f

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 7 OCTOBRE—CLASSE No 337
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
19	72	48	23	4	52	9	41	27	15	10	42	57	32

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 7 octobre 1891—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
W. J. PINCKARD.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

[signature]
[signature]
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank.
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank.
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank.

Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 13 OCT. 1891.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...$300,000, soit		$300,000
1 Lot de...	100,000	100,000
1 Lot de...	50,000	50,000
1 Lot de...	25,000	25,000
2 Lots de...	10,000	20,000
5 Lots de...	5,000	25,000
25 Lots de...	1,000	25,000
100 Lots de...	500	50,000
200 Lots de...	300	60,000
500 Lots de...	200	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de...$500, soit	$50,000
100 Lots de...$300	30,000
100 Lots de...$200	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit	$99,900
999 Lots de $100	99,900

3,134 Lots se montant à....$1,054,800

PRIX DU BILLET:
Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1

Prix pour les clubs. 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payerons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu Nos Droits comme Institution d'Etat. Les autorités postales néanmoins continueront à livrer toutes lettres ORDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres ENREGISTREES à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de maintenir la loterie en opération jusqu'en 1919 serait soumise au vote du peuple de cet Etat à une élection qui aura lieu en avril 1892, ainsi qu'il en a été décidé par la Législature de l'année dernière.

L'élection qui aura lieu conformément au dit ordre et à la dite décision de la Cour Suprême dans le mois d'avril de l'année prochaine décidera finalement si la loterie cessera ses tirages après le 1er janvier 1895, ou continuera de tirer jusqu'au 1er janvier 1919.

QUELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES, la Loterie continuera ses tirages jusqu'au 1er janvier 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance du lot annoncé.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
Memphis and Kansas City Fast Train 7:50am	Memphis and Kansas City Fast Train 5:15pm
Vicksburg Ex. 5 45 pm	Vicksburg Ex. 8 00 am
Baton Rouge accommodation 10 20 am	Baton Rouge accommodation 3:50pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

No 3 Fast Mail 7:45 am	No 4 Fast Ex. 7:45 am
No 7 Coast Acc. 9:05 am	No 6 Lim. Ex. 7:30 pm
No 1 Lim. Ex. 4:45 pm	No 8 Coast Acc. 3:45 pm
No 5 Fast Ex. 7:30 pm	No 2 Fast Mail. 8:25 pm
Exc. dimanche et mercredi 9:40 pm	Exc. dimanche et mercredi 7:55 am

ILLINOIS CENTRAL.

Passenger 7:20pm	Passenger 7:00am
Chicago and St. Louis mail 8:25am	Chicago and St. Louis mail 6:00pm
Chic. limited 8:00pm	Chic. limited 12:01pm
M. & K. C. ex 8:25am	M. & K. C. ex 6 00pm
Accommodation 8:50am	Accommodation 4:30pm
Exc. dimanche 8:45pm	Exc. dimanche 7:35am

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express 7:00pm	No 51 California Express 8:00am
Local 10:25am	Local 3:50pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

San Antonio Express 7:20pm	San Antonio Express 8:00am
California Ex. 7:30am	California Ex. 5:00pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited. 2:30 pm	No 6 Fastline. 8:45 am
No 5 Fastline. 7:00 am	No 2 Limited 5:00pm

EAST LOUISIANA RAILROAD.

Dimanche.	
No 9 7:25 pm	No 10 8:10 am
Tous les jours, le dimanche excepté.	
No 7 8:30 am	No 8 4:15 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Pte-la-Hache 9:00 am	Pte-la-Hache 7:00am
4:50 pm	5:00pm
Shell Beach 2:30 pm	Shell Beach 10:00 am
Dimanche.	
Shell Beach 10:10 am	Shell Beach 6:00 am
Pte-la-Hache 8:10 pm	Pte-la-Hache 4:00 pm

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Tous les jours—Passager.

Alger 9:00 am	Alger 4:20 pm
Mixed—Tous les jours, le dimanche excepté.	
Alger 5:45 pm	Alger 8:00 am
Passager—Dimanche seulement.	
Alger 7:05 pm	Alger 6:00 am
Grand Isle Limited—Tous les jours, le dimanche excepté.	
Alger 1:55 pm	Alger 9:15 am

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soin renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (Time Ball) réglé par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien), qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien).

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E. U. préposé au bureau.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur:

JEUDI, 8 OCTOBRE 1891.

Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, à 12 M
Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 P M
Lakeport—FARGOUD, à 5 P M

VENDREDI, 9 OCTOBRE 1891.

Bayou Goula—WHISPER, à 12 M
Donaldsonville—G. W. SENTELL, à 12 M
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 A M
Bayou Sara—PAUL TULANE, à 5 P M

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Nom.	Destination	Mouillage
Aldergate	U K or Continent	Elevator
Avona	Havre	4e dist. 45
Austrian	Havre	rue Ile
Bellasdon	Liverpool	1er dist. 20
Costa Rican	Liverpool	1er dist. 37
Cape Colonna	Charlotte Harbor	1er dist. 13
Chilian	Havre	rue 5e
Chalmette	New York	Alger
El Mar	New York	Alger
Erl King	Brême	Southport
Floridian	Liverpool	rue Berlin
Federation	Brême	4e dist. 41
Helvetia	Hambourg	Gretna
Hutchinson	Havane	Alger
Jos. Oteri, Jr	Truxillo	1er dist. 14
Morgan	Brazos Santiago	Alger
Madrileno	Liverpool	1er dist. 27
Navigator	Liverpool	2e dist. 10
Persian Prince	Galveston	rue 7e
Rhein	Brême	4e dist. 47
Rydal Holme	Danmark	Gretna
Ravensdale	Progreso	3e dist. 20
Sobraon	Brême	rue 5e
Stillwater	Belize	3e dist. 30
S Pizzati	Truxillo	1er dist. 15
Wm G. Hewes	Bluefields	Alger
Yoruba	Galveston	Gretna
NAVIRES.		
Riverside	Laid up	1er dist. 22
GOELETTES.		
Bella Sara	Ruatan	2e dist. 16
Cefalu	Ruatan	Pic Tier
Flora Woodhouse	....	6e dist
Royalist	Ruatan	1er dist. 14

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

Steamship New York, Parker........parti 30 août
Steamship El Mar, Mason..........parti 1er oct
Goélette Anna E J Morse, Crocker, partie 26 sep
Steamship El Monte, Quick..........parti 3 oct
Steamship Hudson, Kemble...........parti 6 oct
Steamship Algiers, Grant.............parti 4 oct

KEY WEST.

Steamship Irthington, Berard........parti 30 sept

LIVERPOOL.

Steamship West Indian, Daniel......parti 27 août
Steamship Governor, James..........parti 10 sept
Steamship Engineer, Edgar..........parti 16 sept
Steamship Discoverer, Ash..........parti 16 sept
Steamship American, Millar..........parti 5 sept
Steamship Caribbean, Righton........parti 17 sept
Steamship Bernard Hall, Edwards....parti 12 sept
Steamship Texan, Bertie..............parti 24 sept
Steamship Counsellor, Darton........parti 25 sept
Steamship Andean, Anson.............parti 26 sept
Steamship Victoria, Coudon..........parti 29 sept
Steamship Crown Prince,.............parti 29 sept
Steamship Architect, Bond...........parti 19 sept
Steamship Australian, Peter.........parti 3 oct

HARTLEPOOL.

Steamship St-Fernand, Harland......parti 14 sept

SHIELDS, ANG.

Steamship Sapphire, Robertson......parti 14 sept
Steamship Havewood,................parti 26 sept

SWANSEA.

Steamship Daybreak,................parti 18 sept

MARYPORT, ANG.

Steamship Norato,..................parti 22 sept

HAMBOURG.

Steamship Stuart Prince, Heckeith...parti 9 août

BORDEAUX.

Steamship Dupuy de Lome, Dechaille.par 21 sep

ANVERS.

Steamship Baron Douglas,............parti 22 sept

PALERME.

Steamship Sturra, DeMarchi..........parti 18 sept
Steamship Italia, Craig.............parti 25 sept

MADERE.

Steamship Ethelburg,................parti 20 sept

PENARTH.

Steamship Trewellard, Beckerly......parti 29 sept

TROON.

Steamship Lord Sangor,..............parti 1er oct

RIO DE JANEIRO.

Steamship Holbein,..................parti 22 sept

COLON.

Steamship West Indian, Daniel.......parti 21 sept

NORDENHAMN.

Steamship Sapphire, Robertson.......parti 12 sept

GENES.

Barque Carmelito Rocco, Corsanego.par 19 août

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,784—Division B.

Dans l'affaire de Charles Weiss, demandant une monition

ATTENDU que Charles Weiss a, le 10 juillet 1880, par un acte pardevant Ernest Commagère, notaire public en cette ville, acheté de P. G. Schreiber, Mme Pauline Schreiber, femme de Martin Milhas, Mary Elizabeth Schreiber, femme de F. J. Dorsey, Mary Schreiber, John Schreiber, Louisiana Schreiber et Louis E. Schreiber, la propriété décrite ci-après

Laquelle vente est en confirmation de l'adjudication faite au dit Charles Weiss à l'enchère publique le 26 juin 1880 par N. J. Hoey, encanteur de cette ville, et en vertu d'un jugement rendu par la dernière Deuxième Cour de District judiciaire pour les sixième et septième districts municipaux de la Nlle-Orléans pour un partage, le 22 avril 1880 et signé le 3 mai 1880, dans l'affaire de Peter G. Schreiber vs Mme M. J. Schreiber, tutrice naturelle, et autres, No 2,118 du Dossier de la dite Cour, et attendu que le dit Charles Weiss a demandé à cette Cour une Monition en annonce conformément aux sections 2,870, 2,871, 2,872 et 2,873 de l'Acte No 96 approuvé le 10 mars 1870 et connu communément comme "Un Acte pour le réglement des statuts d'un caractère général."

Par conséquent qu'il soit maintenant connu et que toutes les personnes intéressées dans l'affaire sont citées et enjointes au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, qui peuvent établir un droit quelconque titre ou réclamation à la propriété décrite ci-après, par suite d'une informalité quelconque dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour et auxquels la vente dont il est question ci-dessus ont été faits ou toute irrégularité ou illégalité dans les estimations et annonces dans le temps ou le mode de vente, ou pour toute autre défectuosité, de faire connaître dans les trente jours à partir de la date que cette monition a été insérée pour la première fois dans les journaux publics, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété a été vendue dans l'affaire dont le numéro et le titre sont donnés ci-dessus à laquelle vente le dit Charles Weiss est devenu l'acquéreur au prix et pour la somme de mille huit cent cinquante piastres ($1,850 00) comptant.

Description de la Propriété.

Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Faubourg St-Joseph, dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet désigné par le numéro Quatorze sur le vieux plan du dit faubourg, actuellement désigné par le numéro 288, sur le nouveau plan, dressé par H. C. Brown, arpenteur, borné par les rues Camp, Peniston, Chestnut et Général Taylor; les dits lots sont désignés par les numéros Onze et Douze, d'après un plan de Pasquette Clampon, daté le 30 novembre 1865 et déposé au bureau de Hugh Madden, ex-notaire en cette ville; les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chaque trente-deux pieds de face à la rue du Camp sur cent quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No Onze forme l'encoignure des rues Camp et Général Taylor.
Nouvelle-Orléans, 18 septembre 1891.
(Signé) FRED D. KING, Juge.
(Signé) E. A. LUMINAIS, Greffier.
Une copie exacte, bureau du greffier, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Nouvelle-Orléans, 18 septembre 1891.
Une copie exacte.
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
21 sept—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du local portant le numéro municipal 9 rue Carondelet.

La Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans vs. James McLoughlin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,272—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 octobre 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St-Charles, Commune et Canal. Lequel lot est désigné par le No 8 sur un plan de Hugh Grant, ancien voyer en cette ville, en date du 11 février 1840 et mesurant, conformément au dit plan, vingt pieds deux pouces de face à la rue Carondelet par les profondeurs suivantes, à savoir: cent pieds sept pouces sur le côté du lot No 7 et cent pieds deux pouces sur le côté du lot No 9, et a une largeur de dix-huit pieds trois pouces dans le fond sur une allée de treize pieds deux pouces et quatre lignes de largeur ouvrant sur la rue Commune, en commun avec le dit lot et les autres.

Etant la même propriété acquise par le défendeur de Brownlie W. Taylor, acte passé pardevant Antoine Doriocourt, le 9 mai 1890.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
14 sept—14 21 28—oct 5 12 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. John Coleman et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,930—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 24 octobre 1891, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances, désigné par le numéro "Cinq" situé dans l'ex-faubourg Delord, maintenant la rue Première de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Calliope (anciennement Louisa), Tchoupitoulas et Gaiennié; le dit lot mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Annonciation sur quatre-vingt-dix-sept pieds, quatre pouces et sept lignes de profondeur sur le côté contigu au lot numéro "Quatre", cent pieds, sept pouces et trois lignes de profondeur sur le côté adjacent au lot numéro "Six", et vingt-sept pieds de large dans le fond sur une allée cinq pieds de largeur, en commun aux dits lots et autres qui y font face; toute mesure américaine, le tout d'après un plan dressé par Joseph Pilié, alors voyer de la Seconde Municipalité de cette ville, daté le 10 avril 1841, et déposé au bureau de H. B. Cenas, ex-notaire.

Ensemble avec soixante-dix actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, comme garanties et affectées à la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Termes et conditions—Comptant pour payer et satisfaire la réclamation du demandeur, à savoir: la somme de cinq cent soixante piastres, montant de contributions sur les dites actions du stock avec huit pour cent d'intérêt par an sur chacune des quatre appels annuels pour contributions de $140 00, à partir de la date de l'appel : les appels ayant été faits le 1er décembre de chaque année, de 1887 à 1890, inclusivement, et les frais et charges de procédures et de la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété; l'acquéreur, en outre, assumera le résidu de la dette du fonds capital hypothéqué qui n'est pas encore dû, mais sujet à être demandé sous la charte et les lois de la banque, à savoir: la somme de quatre mille neuf cents piastres, et l'acquéreur assume à toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, sous sa charte et ses lois, et la balance, s'il y en a, du prix d'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22 sept—22 29—6 13 20 24 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété foncière dans le Cinquième District.

Thomas Pickles vs. Algiers and Gretna Railway Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,731—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, le 24 octobre 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situé dans cette ville dans le Cinquième District sur la rive droite du fleuve Mississippi, dans l'îlet borné par les rues Bouny, Villeré, Seguin et Delaronde, désigné comme le No Un sur un plan déposé à l'étude de Sélim Magner, ancien notaire en cette ville, comme plan No 82, lequel dit terrain a un pied anglais cinquante-trois pieds deux pouces deux lignes de face à la rue Bouny sur cent cinquante-neuf pieds de profondeur, plus ou moins. Le dit lot de terre forme la totalité du lot désigné par le numéro douze, sur un plan de C. H. Bouchon, voyer général de cet Etat, en mai 1819, déposé à l'étude de feu H. Lavergne, notaire.

Etant la même propriété acquise par les défendants par achat de Manuel Abascal, par acte pardevant Samuel Flowers, notaire, le 4 avril 1883, titre enregistré C. O. Book 119, folio 8.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 sept—21 22 29—oct 6 13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de wagons pour la glace, jumper, boggy, harnais, coffre-fort, meubles de bureaux, etc.

John C. Davey vs. People's Ice Company.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 29,055—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le LUNDI, 12 octobre 1891, à 10 heures A. M., de la propriété décrite ci-après, à savoir:

Au local coin des rues Fulton et Julie 3 grands wagons pour la glace, 1 wagon couvert à ressort à quatre roues, 1 boggy, 5 jeux de harnais, 1 jumper, 1 coffre-fort, 1 lot de meubles de bureaux, etc. d'après l'inventaire, etc.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er oct—1 5 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Alexander Seligman vs. Mme Augustin Bordes, femme de Lizier Peuch.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33,578—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 octobre 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq lots de terre ensemble avec toutes les améliorations, droits, voies et privilèges leur appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situés et étant dans le 3ème District de cette ville, désignés par les Nos un à cinq inclusivement, de l'îlet No Cent quatre-vingt-douze, lequel est borné par les rues Craps, Grands-Hommes et Lizardi et la propriété de Mme L'Hermeraux, conformément à un plan fait par F. C. Durel, ingénieur civil, daté le 14 décembre 1871, et déposé en l'étude de A. B. Phillips, notaire, comme plan No 30 du livre de plans No 7; les dits lots de terre mesurant, en pied américain, comme suit: Les lots un, deux et trois se touchent, ayant chacun trente pieds de face à la rue Grands-Hommes sur cent vingt pieds onze pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No un formant le coin de la rue Lizardi. Le lot No quatre attenant au lot No trois, vingt-six pieds, huit pouces et cinq lignes de face à la rue Grands-Hommes, sur cent cinquante pieds onze pouces et une ligne et demie de profondeur et vingt-six pieds, six pouces et cinq lignes dans le fond; et six lignes de face à la rue Lizardi sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23 sept—23 30—oct 7 14 21 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété du Deuxième District, formant l'encoignure des rues St-Pierre et Galvez.

N. E. Baumgarden vs. M. L. Mcaney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33,708—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs. Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 octobre 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain situé dans le Second District de cette ville, carré d'îlet No 99 (vieux numéro) compris entre les rues St-Pierre, Galvez, Johnson et Promenade Carondelet, désigné par le No 126; le dit terrain mesure trente pieds de façade rue St-Pierre, sur cent pieds de profondeur et de façade rue Galvez, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, avantages y appartenant en quelque sorte. Etant la même propriété acquise par le défendeur par acte de partage entre la veuve et les héritiers de Laurence Kenney, passé pardevant J. J. Woolfe, notaire, le 7 février 1890. Enregistré dans le C. O. Book 131, pages 330 à 337.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 sept—15 22 29 oct 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Leeds & Company vs. Peter Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 11,287—En vertu d'un plurius writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 octobre 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Un lot de terre, désigné comme lot Cinq, dans l'îlet borné par les rues Thalia, Tchoupitoulas, Erato et South Peters, ayant vingt-sept pieds de face à la rue Thalia, sur cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, étant au rière des lots Un et Deux.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 sept—23 30—oct 6 13 20 24

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Vacherie de Mme Vve François Estrade.

Vente pour cause de départ.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau: No 60 rue Bienville—JEUDI, 8 octobre 1891, il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Bernadotte et Bienville, près du chemin de la Métairie:

21 vaches laitières, plusieurs avec veaux et les autres sur le point de vêler; 1 taureau, 3 chevaux, 1 charrette à lait, 1 wagon, bidons, barils, baquets et tous les ustensiles de la laiterie.

Aussi—100 têtes de volailles et 1 corbone.

La clientèle, dont la vente journalière est de 20 à 24 gallons de lait, sera donnée au plus fort acquéreur.

Conditions: Jusqu'à $50, comptant; et au-dessus de $50, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction de la venderesse.

Aussi—Tous les meubles meublant de la maison. 4 oct—

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE.

Le joli cottage simple pour résidence, No 174 rue du Quartier, entre St-Claude et Tremé.

J. A. Glatz vs. E. A. Brandao, tuteur et als.

No 33,704—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet,—SAMEDI, 7 novembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 25 septembre 1891, affirmant les délibérations d'une assemblée de famille, enregistrée le 15 septembre 1891 par l'Hon. Fred D. King, juge de la dite Cour Division "B", siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, actuellement absent en congé, rendu dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Quartier, Chemin du Bayou, St-Claude et Tremé, mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue du Quartier sur 70 pieds de profondeur plus ou moins, entre lignes parallèles. Etant composé de tous les lots Nos 1 et 2 sur une esquisse par E. Surgi, ingénieur, le 14 décembre 1882, d'après un acte pardevant A. Doriocourt, notaire, le 26 décembre 1882.

2° Une autre portion de terre, No 3 adjacent dans le lot décrit ci-dessus, sur l'esquisse susdite et mesurant 36 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond des lots 1 et 2, même mesure sur la ligne du fond sur 13 pieds de profondeur entre lignes par. lèles. Les améliorations comprennent un joli cottage simple en bois avec vérandah sur le côté, corridor, galerie, plusieurs appartements, et l'eau dans la cuisine, dépendances, etc., situé à proximité des chars, des églises et des écoles, dans un voisinage tranquille.

La maison n'est jamais restée vide.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans, à l'option des acquéreurs; la portion de crédit devra être représentée par les billets de l'acquéreur garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, de la date de la vente jusqu'à paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, et toutes les autres clauses garanties dans de vente; les améliorations seront tenues assurées pour le montant de la portion de crédit, et les polices d'assurance sont transférées au détenteur ou détenteurs des billets, et l'acquéreur paiera en outre de son adjudication, les taxes de 1891.

Dix pour cent du prix d'achat sera requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, Esq., notaire public aux frais des acquéreurs.
4 oct—4 10 17 24 31—nov 7

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Mann vs Charles Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 33,616—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 31 octobre 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre et toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Quatrième, Baronne et Dryades, désigné par le numéro vingt quatre sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, daté le 8 mai 1873, une copie du dit plan est annexée à l'acte d'achat pardevant W. J. Castell, notaire, daté le 4 novembre 1873.

Le dit lot de terre mesure vingt cinq pieds de face à la rue Washington, sur une profondeur de cent vingt huit pieds neuf pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Le dit lot formant partie du lot numéro douze sur un plan par B. Buisson voyer, daté le 18 mars 1835, et déposé au bureau de W. Y. Lewis, ex notaire en cette ville, le 25 avril 1835.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
28 sept—28—5 12 19 26 31 oct

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalia et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
62 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt de L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Domaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24, rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Reynès et Dauphine.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un élégant cottage en briques, No 154 rue Hôpital, entre Remparts et Bourgogne.

Succession de Paul Deléry.

No 33,724—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 17 octobre 1891, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant en place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé, en date du 9 septembre 1891, pour le compte de la dite succession, la propriété ci après décrite, savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 106, borné par les rues Hôpital, Ursulines, Remparts et Bourgogne, mesurant, conformément au titre du défunt, au pied français, 26 pieds 6 pouces de face à la rue Hôpital, sur une profondeur de 131 pieds 8 pouces sur la ligne du côté gauche touchant à la propriété de M. Bourg, et sur la ligne du côté droit touchant à la propriété d'Hélène Lepage, une première profondeur d'environ 90 pieds, c'est-à-dire jusqu'à une bâtisse en briques qui sert de cuisine et qui est comprise dans le lot devant être maintenant vendu, puis courant à angle droit de 8 pieds 6 pouces, qui donne au dit lot à cette première profondeur une largeur de 35 pieds, et au point de cette largeur, aussi touchant la propriété d'Hélène Lepage, le dit lot a une seconde profondeur de 51 pieds 8 pouces et mesure sur la ligne du fond 35 pieds de largeur sur la ligne contiguë à la propriété de M. Labadie, et conformément au dit plan fait par Geo. de Armas, député voyer de ville, en date du 14 septembre 1891, le dit lot commence à une distance de 125 pieds 9 pouces (pied américain) de l'encoignure des rues Remparts et Hôpital, et mesure (au pied américain) 28 pieds 2 pouces et 7 lignes de face sur la rue Hôpital, sur 140 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne du côté de la rue Remparts, 93 pieds 4 pouces et 4 lignes sur la première profondeur sur la ligne de côté vers la rue Bourgogne, puis s'ouvrant à un angle droit de 9 pieds 0 pouce et 5 lignes; puis sur une seconde profondeur sur une ligne courant à angle droit, 46 pieds 11 pouces et 4 lignes, et 37 pieds 3 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connues par le numéro municipal 154 rue Hôpital.

Les améliorations comprennent un élégant cottage en briques avec 5 chambres, une cuisine en briques avec 4 chambres, cave, lieux d'aisance, etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et le reste à un ou à un et deux ans au gré de l'acquéreur, divisé en billets garantis par hypothèque et privilège et lien de vendeur portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date de l'acte de vente jusqu'à paiement final. L'acquéreur assurera la propriété pour le montant de la portion à crédit et le transfert de la police au détenteur des dits billets. L'acte doit contenir les clauses de non aliénation et vente sans estimation; cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des dits billets, et toutes les autres clauses dans l'acte de vente. L'acquéreur est requis de déposer avec les encanteurs 10 pour cent au moment de l'adjudication, les vendeurs paieront toutes les taxes d'Etat, de ville et de levée inclusivement l'année 1891 et garderont possession de la dite propriété sans charge pendant quinze jours après le passage du dit acte de vente.

Acte de vente par devant Chas. T. Soniat notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 sept—16, 19, 26—Oct 3, 10, 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix
—DANS LE—
SIXIÈME DISTRICT.

Avenue Peters, entre l'avenue St-Charles et la rue Jennet. Cottage élégant élevé de terre.

Au coin des rues Octavie et Jennet. Cottage élevé de terre.

Au coin de l'avenue Napoléon et de la rue Colisée. Grand terrain vague.

Moitié indivise des Dix-sept terrains formant le coin des rues Joseph et Colisée; Perrier et Joseph; et Arabella et Colisée.

PAUL J. CHRISTIAN
—vs.—
SES CRÉANCIERS.

No 30,414—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau: 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 17 octobre 1891, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 22 juillet 1891, dans la susdite affaire, la propriété de valeur ci-après décrite, savoir:

1° Un certain morceau de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits qui y appartiennent, situé dans le Six ème District de cette ville (ci-devant connu comme faisant partie de la paroisse Jefferson comme Rickerville) et faisant partie d'un certain carré d'îlet borné par l'avenue St-Charles, la rue Jennet, Octavie et l'avenue Peters, et désigné comme carré No cinquante trois sur un plan de Benjamin Buisson et de William T. Thompson, voyers, le 23 mars 1849 déposé en l'étude de Joseph A. Beard, ancien notaire en cette ville. La dite portion de terre est désignée sur un plan de Chas. de Armas, le 16 mars 1869, annexé à un acte de vente passé pardevant Sélim Magner, ancien notaire en cette ville, par la lettre C, et mesure, d'après le dit plan, cent quatre vingt cinq pieds de façade avenue Peters, sur une profondeur et façade rue Jennet de cent cinquante pieds, entre lignes parallèles et égales. Lequel dit morceau de terre a été acquis par le dit Paul J. Christian, par achat de Miss Mary A. May, par acte pardevant le dit notaire Magner, le 19 avril 1869. Les améliorations comprennent un cottage élégant élevé de terre et à distance de la rue, ayant—chambres, une belle large galerie sur le devant et à l'arrière, ayant — chambres, citernes, puits, orangers et autres arbres fruitiers, jardin, etc., etc.

2° Un certain morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville (anciennement dans la paroisse Jefferson, dans cet Etat) dans le carré borné par les avenues Peters et St-Charles (ci-devant Nayades) et les rues Octavie et Jennet, et désigné comme le carré No cinquante-trois sur le plan précité de Rickerville, dressé par B. Buisson et W. G. Thompson, voyers, en date du 23 mars 1849 et déposé par qui en question a été ré-féré au bureau de Jos. A. Beard, alors notaire, par la lettre I, sur un plan de C. de Armas, ... du 16 mars 1869 et annexé à ... dans l'acte de vente passé pardevant Sélim Magner, ancien notaire en cette ville, le 19 avril 1869, et le même mesure 120 pieds sur Jennet, par 185 pieds de profondeur et de façade rue Octavie, entre lignes parallèles formant le coin des rues Jennet et Octavie.

Cette propriété est la même acquise par Phillippe Brown, par acte pardevant E. Bouny, notaire, le 28 décembre 1882.

Les améliorations comprennent deux bâtisses élevées en bois, chacune ayant deux chambres, un puits, une citerne, etc.

3° Un certain morceau de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges y appartenant, situé dans le sixième district de cette ville, ci-devant ville de Jefferson, paroisse de Jefferson, dans le carré d'îlet No quarante-deux, borné par l'avenue Napoléon, les rues Pleasant (maintenant Colisée) Berlin et Chestnut, et Bouny, le tout sur un plan de Paul E. Théard, en date du 11 mai 1858, et annexé à un acte du même date, entre la ville de la Nouvelle-Orléans et Mme Wilson, passé pardevant Eusèbe Bouny, notaire en cette ville; le dit morceau de terre mesure, en pied américain, 10 pouces de façade sur l'avenue Napoléon, sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles, et il forme le coin de l'avenue Napoléon et de la rue Colisée ou Plaquemines, et est composé de deux morceaux de terre désignés sur un plan de Louis H. Pilié, voyer de la ville, à la date du 31 mars 1866, déposé en l'étude du dit Bouny pour qu'on s'y réfère, comme terrains 7 et 8 sur cette partie du terrain 9 à l'arrière.

Cette propriété fut acquise par Paul J. Christian, par achat, de William T. Robson, par acte passé pardevant Thos. O. Stark, anciennement notaire en cette ville, le 28 juin 1869.

4° La moitié indivise et l'intérêt dans les dix sept terrains avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième district de cette ville, (anciennement la paroisse Jefferson et ... Etat), dans le carré le plus connu sous le nom de "Hurstville," dans le carré borné par les rues Arabella, Joseph, Colisée ou Plaquemines et Perrier, lequel est désigné par le numéro quarante-deux, sur un plan de F. N. Tourné, sous la date du 15 février 1860, déposé pour référence en l'étude de A. Commandeur, alors notaire en cette ville. Les dits terrains sont désignés par les numéros de Un à Dix inclusivement, et les numéros de Quatorze à Vingt inclusivement; desquels terrains les numéros de un à dix inclusivement sont contigus les uns aux autres et mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue Joseph sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le terrain un formant le coin des rues Joseph et Colisée ou Plaquemines; et le terrain numéro Dix le coin des rues Joseph et Perrier. Les terrains numéros de Quatorze à Vingt inclusivement se touchent tous et mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue Arabella, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le terrain vingt formant le coin des rues Arabella et Colisée ou Plaquemines, laquelle propriété fut acquise par Paul J. Christian de Jas. M. Creason, par acte pardevant T. J. Beck, ancien notaire en cette ville, le 18me jour d'août 1869.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs.
15 sept—15 19 26 oct 3 10 17

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence en briques, No 35 rue St-Thomas, entre Erato et Thalie.

Succession de Elizabeth Harry.

No 33,401—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau: No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 10 octobre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, actuellement en congé, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 4 septembre 1891, sera vendu à l'encan—

La résidence en briques à deux étages, No 35 rue St-Thomas, entre Erato et Thalie. Le lot est le No 19 et mesure 26 pieds 7 pouces de face à la rue St-Thomas, sur 114 pieds 3 lignes de profondeur. La bâtisse a un grand couloir, 12 chambres, etc., convenable pour le commerce et résidence.

Termes de la vente—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance à un crédit de 1 et 2 ans, représenté par des billets de l'acquéreur, à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an, avec les clauses de garantie usuelles pour frais d'avocat, en cas de non paiement, et garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la dite propriété. L'acquéreur assumera toutes les taxes pour cette année 1891, au-dessus du prix d'adjudication, et 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Jno. J. Ward, notaire.
Sept—2 19 26 oct 3 10

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage rue Espagne.

Succession de Gustave J. Heinrich, décédé.

A long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, le 24 octobre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, près de la Commercial place, en vertu de et conformément à un ordre de l'hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'hon. N. H. Rightor, juge de la même Cour, Division D, maintenant absent en congé, daté du 21 septembre 1891, Dossier No 20,722, pour le compte de la succession de Gustave J. Heinrich, décédé, à l'encan, il sera vendu—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Espagne, Bourgogne, Nord Remparts et l'avenue Washington mesurant 25 pieds de face à la rue Espagne sur 146 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent d'un cottage en bois connu comme le No 110 rue Espagne.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur qui assumera aussi les taxes pour l'année 1891.
22 sept—22 27—oct 4 11 18 24

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SITE RIVERAIN

En face des forts chargements de navires

Rues Water et Tchoupitoulas, Entre les Rues Soraparu et Première.

Cæsar Philippi, syndic, etc., vs les héritiers de Charles Green et als.

No 31,194—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR HOEY & O'CONNOR.—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 24 octobre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu dans l'affaire ci-dessus le 15 décembre 1890 et signé le 2 mars 1891 il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-après, à savoir—

Le lot de terre avec le droit de batture, s'il y en a, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Water, Soraparu et Première désigné par la lettre B, et mesurant 40 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 45 pieds 8 pouces de face à la rue Water sur une profondeur de 103 pieds 10 pouces sur la ligne du côté à proximité du lot C, et la plus rapprochée de la rue Première et 97 pieds 7 pouces et 7 lignes de l'autre ligne de côté à côté du lot A, le plus rapproché de la rue Soraparu, tous plus ou moins, mesure américaine.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, la balance du prix de vente à un et deux ans de crédit, en paiements égaux garantis par des billets de l'acquéreur, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date jusqu'à paiement et garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente renfermera la clause usuelle des honoraires d'avocat en cas de procédures légales, l'acquéreur assumant au-dessus du prix de l'adjudication le paiement de toutes les taxes pour les années 1890 et 1891, et déposera 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Octave Morel, Esq., notaire.
20 sept—20 27 oct 4 11 18 24

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Agréable Cottage Résidence.

Rue Nouvelle-Orléans,

Entre Prosper et Claiborne.

Succession de Odile Marie St-Alexandre, femme de Henri G. Spear.

No 33,364—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau 177 rue Commune—SAMEDI, 10 octobre 1891 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, en date du 31 août 1891, et rendu dans la succession ci-dessus—

Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Nouvelle-Orléans, Prosper, Nouvelle-Orléans, St Bernard et Claiborne, désigné par la lettre C conformément à un croquis fait par J. A. D'Hemecourt, voyer, le 26 novembre 1870, mesurant, conformément au dit plan, 21 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur une profondeur de 114 pieds sur la ligne vers la rue Prosper et 110 pieds 6 pouces sur la ligne de l'autre côté vers la rue St-Bernard, et ayant 18 pieds dans le fond. Les améliorations consistent d'un joli cottage en bois contenant 4 chambres, citerne, etc. Près du marché, de la ligne des chars Claiborne, des églises et des écoles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire le dépôt usuel de 10 pour cent.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
5 sept—5 13 26—oct 3 10

Athénée Louisianais.

Concours littéraire de 1891.

Nous donnons ci-dessous le programme du concours pour l'année 1891.

Les dispositions adoptées l'année dernière, pour rendre aux concurrents la tâche plus attrayante et plus facile, restent les mêmes :

Liberté entière est laissée à chacun d'eux de traiter le sujet qui lui plaira.

Les concours annuels de l'Athénée se recommandent d'eux-mêmes aux sympathies de notre population; la médaille décernée par cette Société est un titre toujours honorable, souvent utile dans la vie pratique.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque concurrent de l'une ou l'autre classe traitera un sujet de son choix.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert du 20 juin 1891 au 31 janvier 1892.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 1er février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Chaque devise d'homme, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule H; chaque devise de dame, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule F.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, sera mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 725.

Découvertes médicales.

L'état précaire de ma santé ne me permettant plus, depuis quelques années, d'exercer la médecine active, je consacre la majeure partie de mon temps à la découverte et à la préparation de médicaments spéciaux destinés à combattre nombre de maladies chroniques malheureusement trop communes. De temps en temps je parlerai de ces médicaments spéciaux dûs à mes recherches constantes et consciencieuses: j'en ferai connaître les effets en un langage simple, à la portée de tous les lecteurs. En attendant, je dirai ici quelques mots de ma découverte récente, réellement précieuse pour la grande majorité des familles: c'est la destruction radicale du plus dégoûtant et du plus tourmentant des insectes, la punaise...... et ses œufs. Mon Punaisicide Liquide est infaillible pour la destruction de cette vermine quand il est intelligemment employé—et sans lésinerie.

Voici le moment où va avoir lieu l'éclosion des œufs de la punaise. Il est important de prévenir cette éclosion et de réduire ces œufs en poussière partout où ils sont comme incrustés!

C'est au No 154, rue St-Pierre, que l'on continuera à trouver mon Bed Bug Killer, ou Punaisicide, au prix de 75 sous la bouteille de 24 onces.

Toute explication nécessaire sera donnée.
26 fév— DR. C. TESTUT

Friction Rouge du Dr Testut

Pour le soulagement sérieux et constant, souvent même immédiat, des douleurs rhumatismales, aiguës ou chroniques; guérison possible quand le souffrant n'est pas d'un âge très avancé ou d'une constitution ruinée par les excès ou par les maladies.—Bouteille de 8 onces 50 sous.

Rue St-Pierre, 154, près Remparts.

VENTES A L'ENCAN

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENTS ATTRAYANTS

Propriété de valeur dans le Sixième District.

Deux grands carrés d'îlets de terre bien remplis et attrayants

Sur l'Avenue Peters, et

CINQ LOTS de TERRE de VALEUR

Coin de l'Avenue Peters et de la rue Long.

Améliorée par une jolie résidence en bois à deux étages, bâtisses pour écurie, pavillons, etc.

SUCCESSION DE LOUIS ROQUEVERT.

No 32,558.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS — Albert Paul, encanteur.—Bureau 159 rue de la Commune—Le MERCREDI, 21 octobre 1891, à midi, à la Bourse d'Encan, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la dite Cour Division D, daté 15 septembre 1891, dans l'affaire de la succession de Louis Roquevert, il sera vendu à l'enchère publique, comme suit:

1° Cinq certains lots de terre, avec les améliorations, etc., etc., s'y trouvant, dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Peters, les rues St George, Long et Valmont, désignés par les Nos 6, 7, 8, 9 et 10. Les lots Nos 6 à 9 inclusivement mesurent chacun 30 pieds 3 pouces de face à l'avenue Peters, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 10 forme l'encoignure de l'avenue Peters et de la rue Long et mesure 30 pieds 3 pouces 7 lignes de face à l'avenue Peters sur 120 pieds de profondeur et façade rue Long. Les améliorations sur les dits lots comprennent une belle et agréable résidence en bois à deux étages, grande écurie, puits filtrés et autres bâtisses.

2° Six lots de terre de valeur, avec toutes les améliorations, etc., qui s'y trouvent, dans le même carré d'îlet que la propriété ci-dessus décrite, situés à l'arrière de la dite propriété, et désignés par les Nos de 11 à 16 inclusivement, et mesurant, 182 pieds de façade rue Valmont sur une profondeur, entre lignes parallèles de 120 pieds. Le lot No 11 formant le coin des rues Valmont et Long.

3° Ce carré d'îlet de terre de valeur, élevé et attrayant, dans le Sixième District de cette ville, borné par l'avenue Peters et les rues St George, Long et Octavie, désigné comme carré d'îlet No 71, sur un plan original de Rickerville. Le dit carré d'îlet mesure 302 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à l'avenue Peters, 270 pieds de face à la rue St George, 302 pieds 6 pouces et 7 lignes de face à la rue Octavie, et 270 pieds de face à la rue Long.

4° Cet îlet de terre de choix et désirable, dans le Sixième district de cette ville, désigné comme îlet No 610, borné par l'avenue Peters, les rues Valmont, Long et Breslau et mesurant 302 pieds 7 pouces 5 lignes de face à l'avenue Peters 304 pieds 8 pouces de face à la rue Valmont, 217 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Long et 193 pieds 10 pouces 4 lignes de façade à la rue Breslau.

Conditions de la vente—Comptant.

Actes de vente pardevant E. H. Downing, notaire, aux frais des acquéreurs.

Les taxes dues et exigibles en 1891 seront assumées par les acquéreurs, au-dessus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication, pour lier la vente.
19 sept—19 26—oct 3 10 17 21

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Attention, Spéculateurs !

TROIS

Ilets de Valeur, bien Situés, près de l'Avenue du Canal.

SUCCESSION DE L. F. GENERES.

No 11,464—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 31 octobre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la dite cour, Division C, maintenant absent sur congé, daté du 23 septembre 1891, et rendu dans la susdite succession.

1° Le carré d'îlet de terre de valeur situé dans le Deuxième District de cette ville et borné par les rues Orléans, St Pierre, David et Salomon correspondant aux lots. Voir le plan à la Bourse pour les dimensions et subdivisions. La terre est haute étant sur la pente du Metairie Ridge près du City Park, et dans un quartier s'améliorant ayant cinq résidences construites dans les derniers six mois, et des entrepreneurs pour bâtir de nouvelles, dans l'îlet tout chaud au dit carré d'îlet.

2° Ce bel îlet de terre situé dans le Deuxième district de cette ville composé de vingt lots numérotés de 1 à 20 inclusivement, et désigné par le No 104, borné par les rues Bienville, Conti, Genois et Clark d'après un plan dressé par W. T. Doubat, daté le 12 de cembre 1847. Pour les subdivisions et les dimensions voir le plan à la Bourse. La dite succession de L. F. Generès est propriétaire d'une moitié indivise du dit îlet de terre, l'autre moitié indivise de la propriété sera vendue à l'encan en même temps et aux mêmes termes et conditions, avec l'autorisation de son propriétaire, donnant ainsi un titre complet à tout l'îlet.

3° Un autre certain carré d'îlet de terre situé dans le même district et se touchant à la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 107, comprend 20 lots numérotés de 1 à 20 inclusivement, et est borné par les rues Genois, Clark, Conti et St Louis. Voir le plan à la Bourse pour subdivisions et dimensions détaillées. La dite succession de L. F. Generès est propriétaire d'une moitié indivise de la dite terre; l'autre moitié indivise de la propriété sera vendue à l'encan en même temps et aux mêmes termes et conditions, avec l'autorisation de son propriétaire ce qui donnera un titre complet de tout le carré d'îlet de terre.

Ces beaux carrés d'îlets sont à proximité de l'avenue du Canal et immédiatement à l'arrière de l'un des plus importants districts de cette ville. Les travaux faits par le Orleans Levee Board pendant l'année dernière assurent ces terres contre de futures inondations et les rendent propres à de profitables placements.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance à un et deux ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur portant un intérêt de 8 pour cent par an, et toutes les autres clauses usuelles de garantie, un dépôt de 20 pour cent sera requis pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Georg. G. Preot, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
26 sept—26—oct 3 10 17 24 31

THE NEW-ORLEANS BEE
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months 75 cents.

BANCUES.

Etat de Situation Semestriel
DE LA
UNION NATIONAL BANK,
clôture des affaires, le 31 décembre, 1890

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,039,809 99
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Bons à primes de la Nlle Orléans et autres bons et actions	$345,690 10	
Primes sur bons des E-Unis	11,000 00—	356,690 10
Meubles et installations		3,000 00
Change à vue sur New York	$211,430 81	
Dû par des banques et banquiers	54,779 08—	266,209 89
Monnaie courante et espèces	$196,918 55	
Chèques pour le Comptoir d'Echange	379,787 01—	576,706 46
Fonds 5 pour cent avec le Trésorier des Etats-Unis		2,250 00
		$2,294,466 44

PASSIF.

Capital-actions payé		$500,000 00
Fonds de surplus		125,000 00
Profits non divisés		37,164 67
Dividende payable le 1er janv		20,000 00
Dividendes non réclamés		4,161 51
Réservé pour deux années de taxes non payées		27,000 00
Dépôts individuels	$1,120,985 08	
Dû à des banques et banquiers étrangers	405,135 20—	1,536,120 26
Circulation		45,000 00
		$2,294,466 44

CARL KOHN, Président.
S. CHALARON, Caissier.
3 jan—

ETAT DE SITUATION
—DE LA—
BANQUE DU PEUPLE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLÉANS,
A la clôture des affaires, mardi soir, 30 juin 1891.

Comptant	$703,743 65
Change	81,735 32
Prêts sur demande et escomptes	1,594,205 50
Actions	28,562 50
Propriétés foncières	39,868 00
Total	$2,448,114 97
Fonds capital	$300,000 00
Profits non divisés	242,163 87
Dépôts individuels	1,904,553 00
Dividendes non payés	1,398 00
Total	$2,448,114 97

Moi, A. S. BRAUD, Caissier de la Banque ci-dessus nommée, jure solennellement que l'exposé qui précède est correct, du mieux de ma connaissance et de ma croyance.
A. S. BRAUD, Caissier.
Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 30 juin 1891.
(Signé) ANT. DORIOCOURT, Notaire.
1er juil—

L'ABEILLE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
—LE—
SAMEDI MATIN,
—ET—
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS
No 73 Rue de Chartres,
ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS :

EDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00
UN MOIS	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,
73......CHARTRES......73